

Rapporteur : Monsieur Ahmed BEN DJILLALI

OBJET : Réalisation d'une fresque sur le poste électrique d'Électricité Réseau Distribution de France (E.R.D.F.) situé 36-38 avenue Pierre ABELIN

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année depuis 1993, l'équipe de prévention de l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à Adulte (A.D.S.E.A.) propose dans le cadre des chantiers loisirs d'été la décoration par une fresque d'un poste électrique ERDF. Cette action en direction des jeunes permet ainsi de valoriser et embellir ces équipements. Pour cette année, le poste électrique choisi est situé 36-38 avenue Pierre ABELIN

L'ensemble de l'opération est financé par E.R.D.F. La Ville apporte le soutien logistique nécessaire par :

- Le nettoyage du transformateur au nettoyeur haute pression par les services techniques,*

- La peinture de la couche de fond,*

- Le dégagement des abords par le service du cadre de vie,*

- L'organisation du point presse et de l'inauguration.*

* * * * *

VU la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

VU la délibération n° 5 du 25 mars 2010 relative au versement de la subvention de 12 050 € à l' A.D.S.E.A. dans le cadre de ses missions générales pour l'année 2010,

CONSIDERANT la volonté de la municipalité de favoriser les actions de prévention en direction des jeunes, par le biais de chantiers loisirs,

CONSIDERANT qu'il convient de soutenir l'équipe de prévention de l' A.D.S.E.A. ainsi qu' E.R.D.F. dans cette réalisation.

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'apporter le soutien nécessaire au déroulement de ce chantier loisirs,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention à intervenir entre l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte, Électricité Réseau de France et la Ville de Châtelleraut.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de la ville de Châtelleraut
Transmis à la sous préfecture, le 12 juillet 2010
Publié en mairie le 09 juillet 2010

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
Le directeur général adjoint des services
Philippe Turbault